

Règlement financier 2025-2026

Nom(s) élève : _____

Prénom(s) élève : _____

Je/Nous* soussigné(e)(s) (nom et prénoms), domicilié(e) à(adresse complète), parent(s) de l'élève ou représentant légal de l'élève de l'école de danse FANNY DANCE pour la saison 2025/2026.

Je/Nous* engage(ons) à régler en temps et en heure la somme dû au titre des cours de danse effectués par moi-même ou mon enfant c'est-à-dire :

- La totalité en début d'inscription au mois de *: ou*

**Rayez les mentions inutiles*

- En trois fois avec une mensualité en début d'inscription, puis une autre en janvier et une dernière en avril

le*: 5 ou* 20 du mois.

**Rayez les mentions inutiles*

- En dix fois avec une mensualité en début d'inscription le*:

5 ou* 20 de chaque mois jusqu'à juin 2026.

**Rayez les mentions inutiles*

Nous vous rappelons que les paiements en trois ou en dix fois est une facilité de paiement et que l'engagement de danse se fait sur l'année de danse complète. Si en juin 2026 le règlement des cours n'a pas été réglé, 50 % seront automatiquement ajouté à la somme dû. Le montant s'élèvera ainsi à la somme de Euros, si aucun paiement n'a eu lieu avant le juin 2026.

**Rayez les mentions inutiles*

CHOIX DU RÈGLEMENT DES COURS

Merci de respecter le mode de règlement ainsi que la date de versement que vous aurez choisi car n'oubliez pas que tout retard sera automatiquement sanctionné .

Comptant ☐ en trois fois ☐ en dix fois ☐ espèces ☐ par virement ☐ par chèque(s) ☐

Si chèque(s), nom de l'émetteur du chèque :

Encaissement le : 5 ou* 20

**Rayez les mentions inutiles*

N° du chèque de caution : _____

Date et signature avec la mention :
"lu, approuvé et compris"

Pour toutes demandes administratives ou financières , veuillez contacter le 06.44.19.50.54



TABLEAU DES/DU RÉGLEMENT(S)

	SEPT	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
N° CHÈQUE										
BANQUE										
MONTANT										
MONTANT ESPÈCES										
DATE										

Pour rappel, si en juin 2026 le règlement des cours n'a pas été réglé, 50 % seront automatiquement ajouté à la somme dû.

Merci de respecter le mode de règlement ainsi que la date de versement que vous avez choisi lors de votre inscription car n'oubliez pas que tout retard sera automatiquement sanctionné

**Date et signature avec la mention :
"lu, approuvé et compris"**

Pour toutes demandes administratives ou financières , veuillez contacter le 06.44.19.50.54

